

Madame La Directrice Académique

Nous souhaitons faire un préambule avant d'aborder les questions que nous vous avons envoyées. En effet,

La rectrice a écrit dans son courrier :

Dans le protocole national, on lit : « Les autorités sanitaires recommandent le port du masque anti-projection, également appelé masque «grand public ». Le ministère de l'éducation nationale mettra donc à disposition de ses agents en contact direct avec les élèves au sein des écoles et des établissements des masques dit « grand public » de catégorie 1 (filtration supérieure à 90%) dès le 11 mai à raison de deux masques par jour de présence dans les écoles et établissements. »

Or :

- a) Les seuls masques protecteurs homologués par le CHS-CT sont les masques FFP2. Les masques « grand public », même de catégorie 1, ne protègent pas aussi efficacement -ils sont même déconseillés en milieu hospitalier.
- b) En admettant que la protection soit suffisante, sont annoncés seulement deux masques par jour et par personnel, ce qui est NOTOIREMENT insuffisant. En effet, **un masque doit être changé a minima toutes les 4 heures, mais aussi dès qu'il s'humidifie, dès qu'il a été touché avec les mains, dès qu'il a été ôté, ce qui arrivera forcément plusieurs fois par jour pour un enseignant.**

c) Les avis du CHS-CT départemental n'ont pas été envoyés aux personnels.

L'avis numéro 2 - citation : « Le CHSCT départemental exclut toute reprise progressive à partir du 11 mai tant que les conditions sanitaires ne sont pas réunies (masques, test de dépistage, désinfection des locaux...) demande notamment les tests de dépistages. Le ministre a indiqué qu'ils ne seraient pas effectués, alors que sur ce point tous les scientifiques et tous les médecins sont d'accord : seul un dépistage massif et régulier permettra le confinement ciblé ! Donc le déconfinement progressif !

Question 1 : *Vos services ont-ils eu le contact avec chaque mairie pour savoir si tous les locaux (classes, couloirs, salle de motricité, bureaux, préau...) de chaque école le nettoyage et la désinfection pourra être assurée chaque jour, et pour les toilettes et les différents points de contacts (poignées de porte, interrupteurs, rampes, etc.), plusieurs fois par jour, comme recommandé dans le protocole national ?*

Question 2 : *Dans la mesure où la sécurité sanitaire des personnels n'est pas au rendez-vous pour le 11 mai, quelle date préconisez-vous pour la reprise de la classe ? Nous pensons qu'il serait nécessaire de repousser la rentrée en septembre, comme l'avait d'ailleurs préconisé le conseil scientifique avant d'être mis devant le fait accompli par le président de la République.*

Hormis les questions purement sanitaires, nous constatons la territorialisation des écoles puisque le gouvernement se décharge totalement sur les élus municipaux afin d'organiser comme ils le peuvent cette rentrée. C'est inadmissible !

Pour finir, la question n'est pas de savoir qui est pour ou contre mais bien si toutes les conditions sanitaires sont réunies.

Si elles ne le sont pas, l'école reste fermée sauf pour l'accueil des enfants des personnels à obligation de se rendre sur leur lieu de travail comme avant les congés.